Ville de Brignoles (83 170) Direction Etudes Travaux et Grands Projets / Direction de la Commande Publique Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

<u>Identification de l'organisme qui passe le marché</u>: Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél.: 04.94.86.22.12 - Fax: 04.94.59.16.93. Email: dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : www.ville-brignoles.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Objet du marché: . Travaux de modification de menuiseries extérieures en facade nord de l'hôtel de ville.

<u>Mode de passation</u>: Procédure adaptée ouverte - Marché conclu en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Type de marché : Marché de travaux

<u>Caractéristiques du marché</u>: Des travaux de réfection de façades ont été réalisés en 2017 sur le bâtiment de l'Hôtel de ville, situé place Carami à Brignoles.

En façade Nord, des pavés de verre constituent le vitrage de deux fenêtres situées au R + 1 du bâtiment de la Mairie. Aujourd'hui ces pavés anciens doivent être remplacés.

Les travaux portent sur leur remplacement par des menuiseries bois. L'ensemble sera composé d'une fenêtre à battement à la française simple vantail avec imposte vitrée fixe et allège vitrée fixe

Classification CPV 45420000-7 (travaux de menuiseries).

<u>Code NUTS</u>: FRL05 Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 60 % - Prix : 40 %.

Nombre total d'offres recues : 1

Titulaire: Le marché a été attribué à la société PIERLOT située à Brignoles - 83170

<u>Date d'attribution</u>: le : 20/08/2020 <u>Date de notification</u>: le 31/08/2020 Numéro de marché : 27 / 2020

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 Rue Jean Racine - BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél.: 04.94.42.79.30 - Fax: 04.94.42.79.89 - Email: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel: Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

<u>Date d'envoi à la publication</u>: le 11/09/2020